



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
8 mars 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha, Qatar
21-26 avril 2012

Information générale

Lieu de la treizième session de la Conférence

La treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement se tiendra au Centre national des congrès du Qatar (QNCC), à Doha.

Inscription et accréditation

L'attention des États membres est attirée sur l'article 13 du Règlement intérieur de la Conférence (TD/63/Rev.2), selon lequel les pouvoirs de leurs représentants doivent émaner soit du chef de l'État ou du chef du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères du pays considéré. Ces pouvoirs, ainsi que le nom des représentants suppléants et des conseillers, doivent être communiqués au Secrétaire général de la CNUCED.

Les institutions spécialisées, l'Agence internationale de l'énergie atomique et les organismes intergouvernementaux visés à l'article 76 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement et à l'article 80 du Règlement intérieur de la Conférence qui souhaiteraient participer aux travaux de celle-ci sont priés de faire connaître le nom de leurs représentants au Secrétaire général de la CNUCED.

Les organisations non gouvernementales inscrites dans la catégorie générale ou la catégorie spéciale ainsi que celles accréditées exclusivement pour la treizième session de la Conférence qui souhaiteraient assister aux séances publiques de celle-ci sont priées de communiquer le nom de leurs représentants au Secrétaire général de la CNUCED.

Aux fins de l'accréditation officielle et de l'établissement de la liste officielle des participants à la Conférence, les pouvoirs des représentants, des suppléants et des conseillers doivent être communiqués par écrit au Secrétaire général de la Conférence, l'exemplaire original devant être envoyé par la poste ou déposé directement à l'adresse ci-dessous, à Genève, le plus tôt possible, mais en tout cas avant le 5 avril. Les États membres peuvent également présenter tout d'abord une note verbale, puis déposer l'exemplaire original des pouvoirs au comptoir d'inscription et d'accréditation au moment de leur arrivée au QNCC.

Chaque représentant doit en outre remplir le formulaire d'inscription en ligne qui peut être téléchargé à partir du site Web de la treizième session de la Conférence (unctadxiii.org). Pour accélérer le processus d'inscription, une copie des pouvoirs peut être chargée sur le formulaire d'inscription mentionné ci-dessus, ou envoyée à l'avance au

secrétariat par télécopie ou courrier électronique. Cela permettra d'inscrire les intéressés sur la liste provisoire des participants, qui sera disponible à l'ouverture de la Conférence:

CNUCED XIII: Accréditation et inscription
Bureau E-3061
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Télécopie: +41 22 917 0214
Courrier électronique: registration@unctadxiii.org
Site Web: unctadxiii.org.

Débat général

La liste des orateurs devant intervenir durant le débat général a été ouverte le 1^{er} février 2012. Les déclarations générales débiteront dans l'après-midi du dimanche 22 avril 2012, et seront diffusées en direct sur Internet (www.un.org/webcast/unctad). Elles seront prononcées dans l'auditorium du QNCC, spécialement aménagé pour permettre leur retransmission sur Internet. Des déclarations seront faites tous les jours, durant la matinée et l'après-midi, et éventuellement durant la soirée. Le débat général devrait prendre fin avant midi, le jeudi 26 avril 2012. Dans ce but, il est demandé à chaque orateur de se limiter à un temps de parole maximal de sept minutes. Des services d'interprétation simultanée seront assurés dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

Comme le veut l'usage, la préférence quant à la date et à l'heure des déclarations sera donnée aux chefs d'État ou de gouvernement souhaitant intervenir durant la Conférence. Les autres orateurs seront inscrits dans l'ordre des demandes.

Les États membres participant à la Conférence, ainsi que les autres organismes désireux d'y être représentés, souhaiteront peut-être demander par écrit au secrétariat de la Conférence de les inscrire sur la liste des orateurs en indiquant le nom et le titre de l'orateur désigné ainsi que la tranche horaire souhaitée. Ces demandes doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous:

CNUCED XIII: Liste des orateurs
Bureau E-8103
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Télécopie: +41(0)22 917 0056
Courrier électronique: speakers@unctad.org.

Pour permettre au secrétariat de télécharger rapidement les déclarations sur le site Web de la Conférence après qu'elles auront été prononcées, les orateurs sont priés d'envoyer leurs déclarations à l'adresse électronique suivante aussitôt que possible: webcast@un.org. Des exemplaires des déclarations devraient être remis à l'avance au personnel de la salle de réunion à l'intention des interprètes. Après le 13 avril 2012, les délégations souhaitant s'inscrire sur la liste des orateurs devront communiquer avec le personnel de la CNUCED, salle 231 du QNCC.

Couverture vidéo de la treizième session de la Conférence

Divers événements de la treizième session de la Conférence (cérémonies d'ouverture et de clôture, débats de haut niveau, débat général, tables rondes, conférences de presse) seront filmés et disponibles en vidéo directe ou sur demande sur le site Web: www.un.org/webcast/unctad.

Distribution de la documentation

La documentation officielle de la Conférence sera distribuée aux délégations en un nombre limité d'exemplaires dans la langue officielle de leur choix au comptoir de distribution de la documentation, situé dans le hall principal du QNCC, au 1^{er} étage.

Journal

Le *Journal* de la Conférence sera publié chaque jour; il sera disponible au comptoir de distribution de la documentation, ainsi que sur le site Web de la Conférence à l'adresse: www.unctadxiii.org.

Pour faire paraître une annonce officielle se rapportant à la Conférence dans le *Journal*, s'adresser au personnel de la CNUCED, salle 215 du QNCC, avant 18 heures chaque jour.

Sécurité

Le Service de sécurité de la Conférence sera situé dans la salle 101 du QNCC.

Objets perdus/trouvés

Toute demande concernant des objets perdus devra être adressée à la salle 101 du QNCC, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 16 heures.

Premiers soins et service médical

Un service médical assurera les premiers soins, si nécessaire, au QNCC. Les heures d'ouverture seront indiquées chaque jour dans le *Journal*. Un service d'ambulances sera disponible au cas où un transfert d'urgence serait nécessaire vers un hôpital. Toutes les dépenses occasionnées par des soins hospitaliers et médicaux seront à la charge des représentants.
